



## CHARTRE DE L'ENTRAINEUR ET DU RESPONSABLE D'EQUIPE

*L'ABC s'engage à tout mettre en oeuvre pour permettre aux entraîneurs et aux dirigeants d'équipes d'exercer leurs fonctions dans les meilleures conditions possibles tout au long de la saison.*

### **En contrepartie, l'entraîneur s'engage:**

- à respecter et à faire respecter par ses joueurs la charte du club,
- à connaître les joueurs et leurs parents afin d'instaurer un bon climat au sein de l'équipe,
- à assurer la mission confiée des entraînements et des matches avec sérieux, ponctualité et assiduité,
- à prévenir, dans les meilleurs délais, le secrétariat en cas d'empêchement exceptionnel,
- à prévoir des séances d'apprentissage à l'arbitrage et à la tenue de tables de marque pour tous les joueurs,
- à participer aux réunions de la Commission Technique et à respecter les décisions prises et les consignes données,
- à s'impliquer dans la diffusion auprès de ses joueurs et de leurs parents des informations transmises concernant la vie du club (tournois, rencontres, goûter ou repas de Noël.....)
- à être présent et à participer aux différentes manifestations mises en place par le club (tournois, repas...)
- à faire un bref compte-rendu des matches afin d'animer le site club,
- à trouver un parent licencié bénévole qui puisse assurer le rôle de responsable d'équipe et dont le nom sera transmis au Bureau. Ce responsable n'est pas le représentant des parents de l'équipe mais assure l'intégralité des tâches listées ci-dessous.

*L'entraîneur n'est jamais seul face à un problème ou une décision importante: il peut demander de l'aide au directeur sportif, aux autres entraîneurs et aux membres du Conseil d'Administration.*

### **Le responsable d'équipe s'engage:**

#### A domicile:

- à accueillir les équipes et les officiels,
- à prévoir les goûters d'après-matches: chaque parent sera responsable d'un ou plusieurs goûters selon un roulement établi en début de saison,
- à prévoir le paiement des arbitres selon modalités mises en place par le Bureau en début de saison,
- à veiller au matériel (ballons, tenues) alloué à l'équipe en début de saison afin de le récupérer dans le meilleur état possible en fin de saison,
- à gérer les licences (penser à les récupérer en fin de matches),
- à déposer les feuilles de matches dans la boîte prévue à cet effet au club house .

#### A l'extérieur:

- anticiper et organiser les déplacements en prévoyant un tableau afin que chaque parent fasse au moins un déplacement (vérifier que les véhicules sont assurés correctement).
- dans le cas de transport par minibus veiller au respect du véhicule,
- prévoir licences, ballons, équipements et les récupérer en fin de rencontre,
- ramener la feuille de match (en cas de victoire) et le double dans la boîte prévue à cet effet au club house.

Le responsable d'équipe se verra remettre en début de saison une clé du club house dont il sera seul responsable et qu'il restituera au club en fin de saison.